

Le 15 avril 2024



COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Vous êtes invités à participer à la commémoration de l'anniversaire de l'Armistice du **08 mai 1945**.

Le défilé partira de la Place de l'école à 11 heures 15 pour rejoindre le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Le Maire,
Marie-Christine PROT

